

Rapport annuel 2022

Commission de formation professionnelle

Pour la commission de formation professionnelle nouvellement créée, l'année 2022 a été placée sous le signe des préparatifs en vue des tâches principales proprement dites : Outre la mise au point du cahier des charges pour la présidence de la commission et la délimitation des activités par rapport aux autres commissions et groupes spécialisés, la recherche de membres souhaitant collaborer au sein de la commission est actuellement en cours.

Lors de l'assemblée générale du 11 novembre 2021, les présidences du nouveau groupe professionnel Formation en deux phases/Formation continue et de la commission de formation professionnelle ont été attribuées. Depuis, j'ai le plaisir de présider la commission de formation professionnelle. Avec la fusion de l'Association suisse des moniteurs de conduite ASMC avec la Fédération Romande des Écoles de Conduite FRE pour former L-drive Suisse, les priorités ont dû être fixées différemment par l'ASMC. De même, il n'y avait pas encore de budget, de sorte que les travaux au sein des deux nouveaux comités n'ont pas encore pu commencer. Entre-temps, les cahiers des charges et les domaines d'activité ont été définis par le comité. Malgré tous ces points en suspens, j'ai pu et je peux toujours représenter L-drive Suisse dans différents projets en tant que président de la commission de formation professionnelle.

La révision du manuel des moniteurs de conduite cat. B a pu être achevée en 2022. La simple révision prévue s'est finalement transformée en une révision complète. Les traductions finales ont également pris beaucoup plus de temps que prévu. Ce retard a tout de même eu un petit avantage, car L-drive Suisse a pu être intégré après le changement de nom de l'Association suisse des moniteurs de conduite (ASMC) comme éditeur avec le nouveau logo.

Un autre projet dans lequel j'ai pu m'investir était les travaux préparatoires pour la révision de l'enseignement de la théorie de la circulation routière (sensibilisation). Dans ce cadre, un petit groupe de travail dirigé par Bruno Schlegel, du groupe professionnel Auto, avait rassemblé les besoins et les préoccupations des moniteurs de conduite, ainsi que la révision des thèmes et des contenus. Cette base va maintenant être réutilisée lors des prochaines réunions avec l'OFROU. (Voir également le rapport annuel du groupe professionnel cat. B (moniteurs de conduite).

Au sein de l'asa, la directive 7 (acceptation de l'examen de conduite) est en cours de révision. Ces travaux sont encore en cours et comprennent principalement des adaptations à OPERA-3 et d'éventuelles prises en compte des réactions des cantons. Du côté du BPA, le thème de la matrice GDE a également été soulevé, qui peut inclure un dialogue sur les risques à l'occasion d'un examen de conduite. La distinction entre l'examen de conduite de la cat. A limitée et cat. A ouverte est à l'ordre du jour. On ne sait pas encore si ces deux derniers points seront repris dans la révision et sous quelle forme, car les travaux ne seront probablement pas terminés avant 2023/24.

La mise en œuvre et l'utilisation ciblées de la matrice GDE, qui existe d'ailleurs depuis environ 20 ans, sont encouragées par le BPA. Une fois encore, un petit groupe d'experts a élaboré les possibilités d'intégrer cette matrice GDE dans la formation à la conduite. Avec la révision du profil professionnel, qui est malheureusement bloquée par une opposition, les prestataires de modules intégreront à l'avenir la matrice GDE dans la formation des futurs moniteurs de conduite. Les moniteurs de conduite et les experts de la circulation expérimentés seront également formés au moyen de cours de perfectionnement et d'outils d'utilisation quotidienne. Ainsi, la matrice GDE doit être utilisée du début (futurs moniteurs de conduite) à la fin (examen de conduite) d'une formation à la conduite.

Enfin, en tant que président de la commission de formation professionnelle et membre du comité, j'ai pu participer aux rencontres avec le groupe parlementaire "Formation à la conduite/moniteurs de conduite". Ces rencontres, qui ont lieu depuis cette année, nous permettent, à nous les moniteurs de conduite, d'être en contact direct avec les politiciens et de faire connaître aux législateurs les préoccupations de notre branche, sans que nos besoins soient filtrés par un office fédéral.

Pour qu'à l'avenir la commission de formation professionnelle puisse également fonctionner en tant qu'organe avec des membres, le magazine spécialisé L-drive 4/2022 a finalement recherché des moniteurs de conduite pour une collaboration correspondante.

Je me réjouis de la suite des travaux, désormais en collaboration avec vous.

L-drive Schweiz | Suisse | Svizzera

Markus Hess,
Président Commission de formation professionnelle